

Besançon, le 20 mars 2013

NOTE D'INFORMATION A L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES D'ETAT DE FRANCHE-COMTE

## Logement d'urgence - année 2013

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de Franche-Comté souhaite aider les agents de l'Etat titulaire ou non titulaire en recherche de logement ou en situation d'urgence. Elle propose à cet effet des partenariats avec des prestataires du logement pour permettre aux agents de la Région Franche-Comté la réservation d'un appartement temporaire meublé à tarif préférentiel selon les disponibilités au moment de la demande, permettant ainsi aux agents de se consacrer pleinement à leurs démarches.

Ont été arrêtées les dispositions suivantes :

Fonctionnaires concernés par cette prestation :

- Les agents **nouveaux arrivants** dans le département (première installation, mutation, ...) qui doivent entreprendre des recherches pour trouver un appartement,
- Les agents ayant besoin d'un **hébergement d'urgence** dans des cas tels que séparation, sinistre, accompagnement d'un ayant-droit hospitalisé (agent, conjoint et enfants à charge).....,
- 
- Sont **exclus** les séjours pour formation, stage, mission, déplacement professionnel, etc.

Détail de la prestation :

Il s'agit d'une réservation de séjour pour laquelle la SRIAS assure une participation financière pour une durée de séjour d'une nuit au minimum à un mois (30 nuits).

Au-delà, l'agent peut continuer à bénéficier de la prestation, sans participation financière de la SRIAS

Justificatifs à produire au prestataire :

**Agent nouvel arrivant :**

- un document justifiant de sa qualité de l'agent de l'Etat (carte professionnelle ou copie d'une fiche de salaire)
- copie de la décision de nomination ou de mutation dans le département.

L'agent de l'Etat peut s'adresser directement au prestataire de son choix ou être orienté vers le prestataire par l'intermédiaire de son correspondant ministériel d'action sociale et pour toutes informations : auprès de la plateforme ressources humaines au SGAR **Tel : 03 81 61 89 68 ou 03 81 61 89 66.**

Dans la mesure du possible, l'agent devra indiquer à son arrivée, la durée de son séjour dans la résidence.

**Agent en situation d'hébergement d'urgence :**

Il sera orienté vers le prestataire exclusivement par l'intermédiaire des assistantes sociales relevant des ministères concernés.

Conditions financières :

La SRIAS prendra en charge de 50 % du coût de la location du studio dans la limite de 30 nuits, à l'exclusion de toutes prestations supplémentaires ; la différence sera à la charge de l'agent de l'état.

Organismes concernés :

**Résidence MONCEY**  
**6 rue Moncey - 25000 Besançon**

Durée du séjour	Studio 1 ou 2 pers 13 à 16 m <sup>2</sup> Tarif / nuit	Studio 2 / 3 pers 16 à 20 m <sup>2</sup> Tarif / nuit
1 nuit	40 €	40 € / 45 €
2 à 7 nuits	30 €	30 € / 35 €
8 à 20 nuits	25 €	25 € / 30 €
21 à 30 nuits	18 €	18 € / 23 €
Location d'un téléviseur, draps, ménage hebdomadaire, connexion Internet	Incluse	Incluse

**Centre international de séjour de Besançon**  
**3 avenue des Montboucons 25000 Besançon**

Type de chambre Petit-déjeuner inclus	Lavabo (linge de toilette non fourni)	Douche + WC (linge de toilette fourni)	OFFRE WEEK-END (Vendredi, samedi, Dimanche)  En chambre lavabo ou douche-wc
Standard 1 lit	34.70 €	40.70 €	34.70 €
Standard 2 lits	21.70 € / pers	25.90 € / pers	19.70 € / pers
Chambre Confort 1 personne			46.70 €
Chambre Confort 2 personnes			28.90 €
+ Taxe de séjour 0.40 € / nuit / pers (gratuite pour les moins de 16 ans)			

Services inclus : Draps fournis et lits faits à l'arrivée, TV 18 chaînes, espace bureau, accès wifi gratuit.

Petit déjeuner : il est inclus dans le tarif de la chambre. Il comprend pain, beurre, confiture, céréales, jus de fruits, yaourts, boisson chaude

**Foyer des jeunes travailleurs «La Cassotte»**  
**18 rue de la Cassotte - 25000 BESANÇON**

Durée du séjour	Tarif moins de 26 ans	Tarif 26 ans et plus
1 nuit	25,00 €/nuit	29,00 €/nuit
2 à 10 nuits	25,00 €/nuit	29,00 €/nuit
11 à 15 nuits	25,00 €/nuit	29,00 €/nuit
16 à 30 nuits	392,00 € ou 406 € selon le type de chambre ( 12 à 18 m <sup>2</sup> ou 18 m <sup>2</sup> et plus)	392,00 € ou 406 € selon le type de chambre ( 12 à 18 m <sup>2</sup> ou 18 m <sup>2</sup> et plus)

**A.M.A.T. (Association Montbéliardaise d'Aide aux Travailleurs)**  
**23, rue de l'Etuve - 25200 Montbéliard**

Durée du séjour	Studio 1 ou 2 pers 20 à 25 m <sup>2</sup> Tarif / nuit	Studio 2 ou 3 pers 42 m <sup>2</sup> Tarif / nuit
4 à 7 nuits	13.60 €	17.20 €
8 à 30 nuits	13.60 €	17.20 €

**Foyer des jeunes travailleurs**  
**19 rue Marcel Rozard 70000 FROTEY LES VESOUL**

Durée du séjour	chambre 1 personne 10m <sup>2</sup> Tarif / nuit	Studio 25 m <sup>2</sup> Tarif / nuit
1 nuit	21 ou 22 €	
2 à 7 nuits	90,82€ ou 76 € / 7	101,49 €
8 à 30 nuits	281,34 € ou 299,38 €	348,72 €